

LE CSE : COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Comprendre et exercer efficacement la mission du comité social et économique



Durée : 2 jours (14 h)

JOUR 1 *Présentation et tour de table (9h-9h30)*

● 1^{ÈRE} PARTIE (9H30-12H30)

Composition de l'instance

- > Le Président et ses collaborateurs
- > Délégation du personnel
 - Titulaires et suppléants
 - Le Bureau : secrétaire et trésorier
- > Les membres délégués au conseil d'administration
- > Représentation syndicale

Le statut des membres du CSE

- > Durée du mandat et fin du mandat
- > Le crédit d'heures
 - Utilisation des heures
 - Annualisation et mensualisation
- > La liberté de déplacement
- > La formation économique
- > Obligation de discrétion et le secret professionnel
- > La protection des membres du CSE

● 2^{ÈME} PARTIE (13H30-17H)

Le fonctionnement du CSE

- > Personnalité civile, responsabilité du CSE et de ses membres
- > Organisation interne
 - Le local
 - L'affichage
 - Le règlement intérieur du CSE
 - Le personnel du CSE
 - Les réunions d'information
- > Les Commissions :
 - Commissions facultatives
 - Commissions obligatoires
 - SSCT
 - Égalité professionnelle
 - Logement
 - Formation professionnelle
 - Économique

JOUR 2

● 3^{ÈME} PARTIE (9H-12H30)

- > Les réunions
 - Les réunions préparatoires
 - Ordinaires et extraordinaires
 - Les ordres du jour
 - Les procès-verbaux
- > Recours aux experts
 - Santé, sécurité et conditions de travail
 - Experts comptables
 - Experts libres

Les budgets de fonctionnement et d'activités sociales et culturelles

- > La tenue et la conservation des comptes
- > L'approbation et la communication des comptes

● 4^{ÈME} PARTIE (13H30-16H30)

Les attributions du CSE pour les entreprises de 50 salariés et plus

- > Attributions économiques et professionnelles
 - La BDESE
 - Les consultations récurrentes et ponctuelles
- > Les activités sociales et culturelles
 - Les bénéficiaires
 - La gestion des activités
 - Les URSSAF

Les attributions du CSE quel que soit l'effectif

- > Les réclamations collectives et individuelles
- > Promotion de la santé, sécurité et conditions de travail
- > Les actions auprès de l'inspection du travail
- > Le droit d'alerte du CSE

Conclusion et questions diverses (16h30-17h)

OBJECTIFS :

- Comprendre le fonctionnement du comité social et économique
- Distinguer les missions de chacun
- Connaître les attributions économiques et financières
- Elaborer un rétroplanning par rapport aux obligations d'un CSE

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Recours au vidéoprojecteur et paperboard
- Support de formation
- Fiches techniques/documents types selon les nécessités du mandat

PUBLIC VISÉ :

- Membres du comité social et économique

PRÉREQUIS :

- Aucun